

9 écoles primaires supérieures,  
728 écoles primaires proprement dites,  
20 écoles gardiennes,

Total, 757 écoles.

Les écoles primaires *privées* se décomposent comme suit :

7 pensionnats de jeunes filles,  
6 écoles primaires proprement dites,  
4 écoles gardiennes,

Total, 17 écoles.

Le pays possédait en outre 268 écoles d'adultes, dont

260 écoles d'adultes *publiques*,  
8 écoles d'adultes *privées*.

Elles ont également été visitées par les inspecteurs d'écoles.

## I. Écoles primaires publiques.

### A. Écoles primaires supérieures.

#### 1. Nombre et répartition de ces écoles.

Il y avait 9 écoles primaires supérieures dans le pays, 1 école de plus que l'année précédente, celle de Petange, nouvellement créée.

6 écoles étaient spéciales aux garçons,

3 écoles étaient spéciales aux filles.

Elles étaient réparties comme suit :

1<sup>er</sup> arrondissement d'inspection : 1 école de *filles*, à Luxembourg;

3<sup>e</sup> arrondissement : 3 écoles de *garçons*, à Esch-sur-Alzette, à Remich et à Petange, et 2 écoles de *filles*, l'une à Esch-sur-Alzette, l'autre à Remich ;

4<sup>e</sup> arrondissement : 1 école de *garçons*, à Vianden ;

5<sup>e</sup> arrondissement : 1 école de *garçons*, à Wiltz ;

6<sup>e</sup> arrondissement : 1 école de *garçons*, à Larochette.